



Rapport de résultats 2024

Résil-Kaya, Burkina Faso

BURKINA FASO



Table de matière :

Table de matière :	2
Acronymes	5
1. Aperçu de l'intervention	5
1.1. <i>Fiche d'intervention</i>	5
1.2. <i>Auto-évaluation de la performance</i>	7
1.2.1. <i>Pertinence</i>	7
1.2.2. <i>Efficacité</i>	7
1.2.3. <i>Efficiencia</i>	7
1.2.4. <i>Durabilité potentielle</i>	8
1.2.5. <i>Conclusions</i>	9
2. Suivi des résultats	10
2.1. <i>Évolution du contexte</i>	10
2.1.1. <i>Contexte général et institutionnel</i>	10
2.1.2. <i>Contexte de gestion</i>	11
2.2. <i>Performance de l'outcome</i>	14
2.3. <i>Performance de l'outcome 1 :</i>	15
2.3.3. <i>Performance de l'output 1.1 : Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services SDR</i>	17
2.3.4. <i>Performance de l'output 1.2 : Qualité et flexibilité des services de SDR renforcés</i>	19
2.3.5. <i>Performance de l'output 1.3 : Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et gestion de la santé</i>	22
2.3.6. <i>Performance de l'output 2.1 : Éducation, accès inclusif, équitable et durable</i>	24
2.3.7. <i>Performance de l'output 2.2 Éducation</i>	24
2.3.8. <i>Performance de l'output 2.3 Education</i>	25
2.3.9. <i>Performance de l'output 2.6 Éducation</i>	26
2.3.10. <i>Performance de l'output 3 : Volet WaSH</i>	27

2.3.11.	<i>Performance de l'output 3.1 WaSH</i>	27
2.3.12.	<i>Performance de l'output 3.2 WaSH</i>	28
2.3.13.	<i>Performance de l'output 3.3 Gestion durable WaSH</i>	30
2.3.14.	<i>Performance de l'outcome intermédiaire 4 : Gouvernance participative</i>	31
2.3.15.	<i>Performance de l'output 4.1 : Renforcement capacités techniques des acteurs</i>	32
2.3.16.	<i>Performance de l'output 4.2 Monitoring vulnérabilités et fragilités</i>	35
2.3.17.	<i>Performance de l'output 4.3 Planification et développement Intégré et inclusif</i>	36
2.3.18.	<i>Performance de l'outcome intermédiaire 5 : Genre</i>	39
3.	<i>Suivi budgétaire</i>	44
4.	<i>Risques et problèmes</i>	44
5.	<i>Synergies et complémentarités</i>	51
5.1.	<i>Avec les autres interventions du portefeuille</i>	51
5.2.	<i>Avec les projets pour tiers</i>	51
5.3.	<i>Autres synergies et complémentarités</i>	52
6.	<i>Thèmes transversaux</i>	52
6.1.	<i>Environnement et changement climatique</i>	52
6.2.	<i>Genre</i>	53
6.3.	<i>Digitalisation</i>	53
6.4.	<i>Emploi décent</i>	54
7.	<i>Leçons apprises</i>	54
7.1.	<i>Les succès</i>	54
7.2.	<i>Les défis</i>	56
7.3.	<i>Questions d'apprentissage stratégique</i>	56
7.4.	<i>Synthèse des enseignements tirés</i>	56
8.	<i>Pilotage</i>	57
8.1.	<i>Modifications apportées à l'intervention</i>	57
8.2.	<i>Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi</i>	57
8.3.	<i>Réorientations stratégiques envisagées</i>	58

8.4. <i>Recommandations</i>	58
<i>Annexes</i>	59
<i>Annexe 1 : Critères de qualité</i>	59
Annexe 2 : Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour	65
Annexe 3 : Aperçu des MoRe Results	66
Annexe 4 : Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »	67
Annexe 5 : Ressources en termes de communication	68

Acronymes

APFR	Attestation de Possession Foncière Rurale
CCFV	Commission de Conciliation Foncière Villageoise
CFV	Commission Foncière Villageoise
COPIL	Comité de Pilotage
CoTech	Comité Technique
COVED	Comité de veille et de développement
MAC	Maison d'arrêt et de correction
M&E	Monitoring et évaluation
ODEPREGECC	Observatoire départemental de prévention et de gestion des conflits Communautaires
ONAPREGECC	Observatoire national de prévention et de gestion des conflits Communautaires
OPPREGECC	Observatoire provincial de prévention et de gestion des conflits Communautaires
OREPREGECC	Observatoire régional de prévention et de gestion des conflits Communautaires
PDS	Président de la Délégation Spéciale
SFR/BD	Services Fonciers Ruraux/Bureaux Domaniaux
SGM	Secrétaire Général de la Mairie
TGI	Tribunal de Grande Instance

1. Aperçu de l'intervention

1.1. Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui à la résilience au Centre-Nord et Plateau Central
Code de l'intervention	Résil_Kaya
Localisation	Centre-Nord et Plateau Central
Budget total	€ 6.347.411
Institution partenaire	Ministère de l'Économie et des Finances

Date de début de la Convention spécifique	25/10/2023
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01/11/2023 23 juillet 2024
Date prévue de fin d'exécution	31/10/2027
Date de fin de la Convention spécifique	
Groupes cibles	Enfants et jeunes ; Femmes ; PDI et communautés hôtes ; Autres groupes vulnérables
Impact ¹	Renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso
Outcome	Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre-Nord et du Plateau Central font face aux chocs, s'adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé.
Outcomes Intermédiaires	Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants
	Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits renforçant la cohésion sociale
	Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables -prennent part à une planification et gestion urbaine et territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire
	Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre
Année couverte par le rapport	2024

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2.Auto-évaluation de la performance

1.2.1. Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Ce programme de coopération bilatéral est très pertinent car sa stratégie est alignée sur la Politique nationale de développement (PND) du Burkina Faso et de son Plan National de Développement Économique et Social 2021-2025 (PNDES II). Sous la première Transition, le Gouvernement a adopté en juillet 2022 le Plan d'action de la Transition (PAT). Celui-ci fut modifié en novembre 2022 sous la seconde Transition et ajusté en Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) en janvier 2023. Il est structuré autour de quatre piliers fondamentaux, sous lesquels se retrouvent les axes et objectifs stratégiques du PNDES-II : (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) répondre à la crise humanitaire ; (iii) refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ; (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. A l'analyse, les domaines de changement identifiés s'insèrent dans les priorités stratégiques de développement du Burkina Faso. Les objectifs et les axes prioritaires du référentiel national de développement et ceux poursuivis dans ce programme de coopération sont en parfaite symbiose

1.2.2. Efficacité

	Performance
Efficacité	A

En termes d'efficacité, nous sommes persuadés que l'ensemble des objectifs et résultats du programme seront atteints. Cette première année de mise en œuvre a permis de poser les jalons du programme. En effet, cette année a été consacrée aux études (Baseline, diagnostic territorial approfondi, cartographie des conflits, analyse de l'impact des déplacements sur le développement des villes, l'analyse des outils de planification urbaine, etc.). L'année a également été consacrée aux renforcements des capacités des acteurs (bénéficiaires et autres partenaires). Les résultats de toutes ces études et sessions de formations ont permis de réorienter certaines activités et de prendre en compte les nouveaux besoins. Toute chose qui va permettre d'atteindre les objectifs et résultats initiaux du programme.

1.2.3. Efficience

	Performance
Efficience	B

Au cours de cette première année de mise en œuvre, nous avons été confrontés à certaines difficultés liées à l'exécution des activités notamment les études. Dans le cadre des réalisations des études pour lesquelles nous avons sollicités des Cabinets/Bureau d'étude, nous nous sommes rendu compte que les prévisions budgétaires étaient en deçà des coûts proposés par ces Cabinets/Bureaux

d'étude. Toute chose qui nous a obligé à chercher des budgets supplémentaires dans d'autres lignes pour compléter. Toutefois les rallonges demandées n'étaient très significatives au point de dépasser les 15% de flexibilité autorisée.

Mise à part cette difficulté et sur la base des taux de réalisations physique et financière, nous pouvons affirmer que la mise en œuvre du programme a été faite de façon efficiente. En effet, le taux d'exécution physique globale est de 66% alors que le taux de consommation budgétaire est de 54%. Ce qui signifie que nous avons réalisé plus d'activités avec moins de ressources. Cela témoigne de l'efficacité de nos stratégies de mise en œuvre utilisées.

1.2.4. Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	A

Ce programme de coopération a été élaboré dans un double objectif. Celui de consolider les acquis du précédent programme et celui d'étendre la zone de couverture tout en répliquant les bonnes pratiques et les expériences réussies de celui-ci. Il est donc conçu comme une stratégie de sortie dans certaines zones afin d'assurer la pérennité des réalisations. En plus de cette stratégie de consolidation, la durabilité de ce programme réside dans le choix des différentes approches de mise en œuvre. Au nombre de ces approches, nous pouvons citer entre autres :

- L'approche territoriale intégrée qui passe par une volonté de localisation, le fait de travailler avec les acteurs des territoires au niveau le plus local et de renforcer des dynamiques de résilience endogènes ;
- Une grande flexibilité en termes de mise en œuvre, avec notamment la possibilité de faire évoluer les zones d'intervention sur base de l'évolution des besoins, de la situation sécuritaire, des risques et opportunités qui se présentent
- Une analyse des risques contextuels, programmatiques et institutionnels continue et le monitoring des fragilités
- Une double approche d'opérationnalisation du nexus, intégrant des actions à impact rapide, complémentaires avec les acteurs de l'urgence et des actions plus structurelles visant un changement plus durable.

Malheureusement ces derniers temps, certaines décisions politiques prises au sujet des ONGI Humanitaires sont en train d'impacter les activités du Programmes. A titre illustratif, la note relative à une autorisation préalable des autorités au niveau centrales et régionales avant de conduire les interventions sur le terrain, peut être perçu comme un manque d'appui politique entre l'intervention et le niveau politique

1.2.5. Conclusions

- L'intervention est très adaptée aux politiques nationales et stratégies de la Belgique
- Cette année a permis de poser les jalons de la mise en œuvre réussie du Programme (... sessions réalisées dans différents domaines au profit de ... personnes, et ... études réalisées et qui ont concernées diverses thématiques)
- Les approches de mise œuvre utilisées permettent d'assurer la pérennité du Programme
- Certaines décisions politiques prises au sujet des ONGI Humanitaires sont en train d'impacter les activités du Programmes. A titre illustratif, la note relative à une autorisation préalable des autorités au niveau centrales et régionales avant de conduire les interventions sur le terrain, peut être perçu comme un manque d'appui politique entre l'intervention et le niveau politique

Fonctionnaire exécution nationale	Intervention Manager Enabel
	KOLOGO Sondéma

2. Suivi des résultats

2.1.Évolution du contexte

2.1.1. Contexte général et institutionnel

Le contexte de cette première année de mise en œuvre du Programme bilatéral a été marqué par les divers éléments suivants qui ont impactés d'une manière ou d'une autre nos résultats. Il s'agit entre autres de :

- L'accès limité à certaines localités (restriction de l'espace d'intervention du programme) à cause de l'insécurité. En effet, les attaques terroristes, même si sporadiques ont touchés certaines localités de nos communes d'intervention telles que Ziga, Boussouma.
- D'autres localités, pour ne pas dire toutes les communes d'intervention, ont quant à elles continué à accueillir des flux très importants des Personnes Déplacées Internes (PDI). L'arrivée de ces PDI ont eu un fort impact dans la mise en œuvre de ce programme, du fait qu'elle impose des interventions d'urgence alors que nous sommes dans un programme de développement.
- En plus, la multiplicité des acteurs (Urgence, humanitaire, développement) sur le terrain, avec des approches diversifiées complique la mise en œuvre de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI)
- Renouveau du Gouvernement avec l'arrivée de nouveaux Ministres dans certains Départements clés du Programme (Actions Humanitaire, Jeunesse et formation Professionnelle, etc.). Certes l'orientation globale du Gouvernement n'a pas véritablement changé, mais il faut reconnaître qu'il a fallu aux équipes du Programme de reprendre les contacts, reprendre la présentation du Programme, sans oublier que certaines activités ont dû être ralenti sur instruction de ces nouvelles autorités qui avaient besoin de plus de temps pour les comprendre ;
- Prise de décisions interdisant et/ou conditionnant la délivrance de l'aide/des interventions par l'obtention préalable d'une autorisation des autorités tant au niveau national qu'au niveau régional. Il faut se dire que depuis un certain temps, un climat de méfiance s'est installé entre les autorités de la transition et le monde des ONG (nationale et surtout international), voire le monde de la coopération. Cette méfiance des autorités vient du fait qu'elles pensent que certains acteurs seraient de connivence avec les groupes terroristes et contribueraient à les alimenter (en vivre, argent et même en armement). C'est ainsi que des mesures drastiques ont été prises pour conditionner la délivrance de l'assistance aux populations par l'obtention d'autorisation préalable. Si la mesure en tant que telle n'est pas contraignante, c'est la procédure d'obtention de ces autorisations qui pose problème. En effet, d'une autorité à l'autre la procédure change et nous pouvons mettre assez longtemps pour l'obtenir (pas moins de deux, voire trois mois au niveau Ministériel). Auparavant, la simple présentation des accusés de réception au niveau Ministériel étaient suffisantes pour conduire certaines activités telles que la collecte des données sur le terrain. Mais actuellement, cela n'est plus possible car certains Gouverneurs exigent même à ce qu'on joigne l'autorisation du Ministère à la demande qu'on doit leur adresser. Ce qui signifie qu'il faut d'abord obtenir l'autorisation des différents Ministres avant de demander

l'autorisation des Gouverneurs. Cette situation contribue à retarder énormément la réalisation de nos différentes études sur le terrain par les prestataires et même les activités de nos Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) ;

- La prolongation de la transition sur 05 ans. Au cours du mois de mai 2024, la transition a été prolongée de 05 ans à l'issue des assises ayant regroupé les représentants des différentes régions du Pays. Cette prolongation a permis la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative Présidentielle relative à offensive Agro silvo pastorale. Cette initiative constitue un terreau très favorable à la mise en œuvre de certaines activités de la Composante 1, notamment dans la réalisation des aménagements des bas-fonds agricoles, l'acquisition et la distribution des intrants agricoles, les différents appuis à apporter aux producteurs ;
- Néanmoins les changements visés initialement dans le document de programme de coopération, correspondent toujours aux besoins et attentes des bénéficiaires, aux priorités et politiques du pays partenaire et de la Belgique.

2.1.2. Contexte de gestion

Modalités de partenariat

Le programme de coopération bilatérale a, dans sa phase de mise en œuvre en 2024, mobilisé les différentes expertises suivantes, et ce à travers des subsides, et des octroies directs :

Les tableaux suivants reprennent l'ensemble des partenariats établis à travers des conventions de subside et marchés durant l'année 2024.

Tableau 1 : Principales convention de subsides lancées en 2024

N°	Intitulé de la convention de subside	Type de Procédure (Octroi direct ou appel à proposition)	Nom du partenaire	État d'avancement (Signé ou en cours)	Montant total du subside
	Réintégration scolaire des élèves en décrochage scolaire par les alternatives scolaires non formelles	Octroi Direct	Tin Tua	En cours de signature	€ 145 000
	Renforcement de la cohésion sociale et de l'accès et le maintien des élèves à l'école au moyen de la culture	Octroi Direct	Africalia	En cours de signature	€ 185 000

	Recherche action sur l'intégration des PDI dans le système de santé	Octroi Direct	Centre MURAZ	En cours d'exécution	€ 91 300
	Orientation des groupes vulnérables vers les services de santé par un appui communautaire	Octroi Direct	ASMADE	En cours d'exécution	€ 80 000

Tableau 02 : Principaux marchés phares lancées en 2024

N°	Intitulé du marché public	Contractant/Attributaire	État d'avancement (Attribué ou en cours d'attribution)	Montant Total €
1.	Un Marché Public a été conclu avec A.M.T Africa Consulting SARL pour la réalisation de l'étude sur la Cartographie des conflits et des mécanismes existants		Exécuté	€ 450 000
2.	Un Marché Public avec International Marketing Management Consulting Group pour la réalisation de l'étude pour du Diagnostics territorial Approfondi	IMCG	En cours d'exécution	€ 5 488
3.	- Un Marché Public pour la réalisation de l'analyse des outils de planification et de gestion urbaine	Agence PERSPECTIVE SARL	En cours d'exécution	€ 69 758
4.	Un Marché Public a été conclu avec le Cabinet EXPERIENS SARL pour la réalisation de l'étude sur l'évaluation de l'impact socio-économique des déplacements des personnes	YIIDA SARL	En cours d'exécution	€ 11 760
5.	- Un Marché Public a été conclu avec le bureau d'étude YIIDA SARL pour la réalisation de l'Etude technique aménagement de bas-fonds rizicoles de 60ha	Pro-Business Management	Exécuté	€ 8 852
6.	- Un Marché Public a été conclu avec le Cabinet GKW CONSULT GmbH pour la réalisation de	GKW Consult GmbH	Exécuté	€ 24 072

	l'Etude d'actualisation du réseau AEP			
7.	Marché de services relatif au « Renforcement de capacités des membres des organisations de la société civile à l'acquisition d'outils d'intégration du genre dans la mise en œuvre des interventions au Centre-Est, Plateau-Central et Centre-Nord »		En cours d'attribution	€ 3 375
8.	Marché de fournitures de kits scolaires aux élèves EDI et hôtes vulnérables		Exécuté	€ 10 000
9.	Marché de fournitures de serviettes hygiéniques aux filles EDI et hôtes vulnérables		Exécuté	€ 15 000
10.	Marché de services "Formation en gestion des données"		En cours d'exécution	€ 15 000
11.	Marché de services relatif au « Renforcement de capacité des responsables des structures éducatives		En cours d'attribution	€ 70 000
12.	Développement de matériels pédagogiques pour accroître les compétences de vie des élèves		En cours d'attribution	€ 50 000
13.	« Recrutement d'une organisation non gouvernementale (ONG) pour l'incubation d'organisations	Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB).	Attribué et en cours d'exécution	€ 160 000
14.	Recrutement d'un consultant pour la facilitation d'ateliers de co-création	Groupe MEKTOUB-YANFODAANO	Attribué et en cours d'exécution	€ 16 800
15.	Appui à la facilitation de la mise en place et l'animation d'espaces publics de dialogue	Association Monde Rurale (AMR)	Attribué et en cours d'exécution	€ 13 720

Modalités opérationnelles

Au cours de l'exercice 2024, en termes de modalités opérationnelles, nous pouvons citer les tenues de deux sessions du CoPil et d'une session de la commission mixte paritaire de concertation. Les sessions du Copil ont permis de valider les PTBA 2024 et 2025, respectivement en juillet et décembre 2024, ainsi que le rapport annuel 2024 du Programme

La commission mixte paritaire de concertation a permis entre autres de statuer sur l'utilisation de la réserve. Des échanges des lettres entre le gouvernement de la Belgique et le gouvernement du Burkina Faso sera l'étape suivant

2.2. Performance de l'outcome

Indicateurs	Valeur de base	Valeur 2024	Valeur ciblé finale
Taux de relèvement /réinsertion socioéconomique des personnes déplacées internes (PDI)	7%	N/A	+ 25% par rapport à la situation de référence
Proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels (santé, éducation, WASH, protection, ...) sont fonctionnels (%) ⁴	40%	40%	+8% sur la situation de référence
Indice global de discrimination de genre dans les institutions sociales Les seuils sont les suivants : très faibles]0 ; 0.21], faibles]0.21 ; 0.24], élevés]0.24 ; 0.31], très élevés]0.31 ; 0.67]	C. Est : 0.252 C. Nord : 0.283 Pl. Central : 0.224	NA	Passage au seuil supérieur suivant [i] • Plateau central : progression de faible à élevé CN et CE : progression de « élevé » à « très élevé »
Taux de décrochage scolaire ou niveau de réinsertion scolaire dans les communes d'intervention		Compléter	A compléter après Baseline

Le programme est à sa première année de mise en œuvre marquée essentiellement par les activités de démarrage, de contractualisation et la réalisation de l'étude de base. Il est donc prématuré de réaliser une analyse objective quant au progrès des indicateurs associés à l'outcome. Les différentes actions menées durant la période de rapportage ont permis de poser des bases solides pour la suite afin de garantir l'atteinte de l'objectif final.

Le recours aux subsides et marchés permettra de mobiliser des partenaires qui ont une expertise et des expériences avérées dans les domaines d'intervention concernés, toute chose qui assurera l'atteinte des objectifs du programme. Un suivi des PMO de proximité permettra de peaufiner leurs actions et les résultats à poursuivre

2.3. Performance de l'outcome 1 :

2.3.1. Progrès des indicateurs

Outcome : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants				
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur 2024	Cible année rapport	Cible finale
Pourcentage d'accouchements assistés par un prestataire de santé qualifié	95%	119,3% à Zorgho		100% dans les 2 régions
Nombre de femmes et d'hommes ayant reçu des services de planification familiale par des ASBC formés	0 à Zorgho			10000 femmes et 400 hommes
Taux d'utilisation des méthodes contraceptives	24,3% pour Zorgho			
Pourcentage de césariennes	3,4% (Zorgho)			5%

2.3.2. Analyse des progrès réalisés

En ce qui concerne la volet Santé, l'année 2024 a constitué une année de démarrage des activités qui a été marquée par :

- Le renouvellement complet de l'équipe Santé du portefeuille entre janvier et juillet 2024 (une EST Santé et deux IO Santé et DSR) : cette nouvelle équipe a dû s'intégrer et s'adapter à l'organisation, acquérir des connaissances sur la zone d'intervention et nouer des relations avec les partenaires des services déconcentrés de l'Etat burkinabé sur le terrain. L'organisation d'un atelier de planification à mi-parcours en août 2024 a permis l'enchaînement de plusieurs activités en régie entre septembre et décembre 2024 ;
- Des activités préparatoires pour la mise en place de six contrats de longue durée (4 subsides, 1 marché public et 1 accord-cadre de coopération) qui accompagneront le projet sur un minimum de 24 mois : un octroi direct avec l'ONG ASMADE sur la sensibilisation et l'orientation des PDI, un marché public portant sur une recherche-action sur l'intégration des PDI dans la provision des soins de santé (les activités ont débuté), un subside sur la promotion et la diffusion d'informations (évaluation en cours), un subside sur la santé

reproductive des adolescents et des jeunes (une entité a été sélectionnée), un subsidie sur le suivi évaluation des cadres de gouvernance en santé communautaire (une entité a été sélectionnée), un accord-cadre de coopération avec l'Université Virtuelle du Burkina Faso sur le déploiement d'un pilote portant sur la télémédecine (la signature de l'accord se fera dans les prochaines semaines).

Pour autant, la cible de plusieurs indicateurs a été atteinte de façon prématurée dans le projet et cela n'est pas en lien avec les activités du projet mais plutôt en lien avec la pertinence des indicateurs choisis. Par exemple, le pourcentage d'accouchements assistés par un prestataire de santé qualifié a dépassé la barre des 100%. En effet, depuis la mise en place de la politique de gratuité des soins (en 2016) pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, la demande s'est considérablement améliorée (la plupart des femmes accouchent dans une formation sanitaire aujourd'hui au Burkina Faso). De plus, le nombre d'accouchements attendus (numérateur) est sous-estimé : le dernier recensement remonte à 2019 et les projections réalisées pourraient être erronées et la plupart de nos zones d'intervention ont reçu des personnes déplacées internes (PDI).

Dans la région du Plateau-Central, le volet Santé du projet appuie le district sanitaire de Zorgho. Il s'agit d'une nouvelle zone pour Enabel et la vision globale de l'intervention santé est d'étendre et de répliquer les interventions phares du précédent portefeuille de coopération bilatéral (réalisées au Centre-Est), notamment sur la réponse aux VBG. Le district présente des spécificités notables : un nombre d'habitants élevé avec plus de 500'000 habitants avec un seul centre médical avec antenne chirurgicale (en théorie, au-delà de 500'000 habitants, une zone sanitaire devrait disposer de 2 formations sanitaires avec une capacité chirurgicale ou CMA) en lien avec plus de 80 formations sanitaires (la couverture sanitaire est dense); l'insécurité est faible (on ne retrouve pas de formations sanitaires fermées en raison de l'insécurité dans la zone). La dernière rencontre de planification (pour 2025) réalisée avec les partenaires de la région et du district a révélé, à l'occasion de travaux de groupes révisant la théorie du changement du projet, que la stratégie de SDSR communautaire pourrait ne pas être la plus adaptée pour cette zone et alors même que le projet a choisi de suivre l'indicateur Nombre de femmes et d'hommes ayant reçu des services de planification familiale par des ASBC formés comme indicateur d'outcome. Les arguments étaient : une densité des formations sanitaires élevées, des ASBC présents dans la zone mais sur lesquels la délégation des tâches est croissante et pèse. La direction régionale de la santé a demandé d'être appuyée pour réaliser une étude rapide afin de mieux comprendre les besoins en SDSR des communautés. Par ailleurs, pour ce projet, notre vision est d'accompagner la réplification d'un Centre Mère-Enfant (CME) sur le site du CMA de Zorgho (qui bénéficiera aussi d'une nouvelle maternité d'une capacité plus importante) qui sera au centre d'une stratégie de renforcement du système de santé (avec la priorisation des formations sanitaires périphériques d'avantage que l'appui aux ASBC en attendant la réalisation d'une étude d'évaluation rapide) et d'une stratégie de réponse unique au VBG (avec une prise en charge holistique des survivants.es au niveau du CME, la mise en place de la réponse communautaire, des activités de santé reproductive des adolescents et des jeunes).

2.3.3. Performance de l'output 1.1 : Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services SDSR

2.3.3.1. Progrès des indicateurs

Output 1 : Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services SDSR				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année 2024	Cible année rapport	Cible finale
Nombre d'ASBC renforcés dans leurs compétences en SDSR	0	0		1398 ASBC formés
Niveau de satisfaction des bénéficiaires des services de SDSR fournis par les ASBC renforcés	85% (commune de Zorgho), 95% (Zam), 100% (Mogtedo), 100% (Meguet)	ND		75%
Pourcentage des ASBC qui reçoivent au moins 1 visite de supervision tous les 6 mois	100%	ND		100%

2.3.3.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Niveau soins de santé primaire et communautaires		X		
Infrastructures spécialisées			X	
Sensibilisation/Orientation sur les services SDSR		X		

2.3.3.3. Analyse des progrès réalisés

Cette partie du projet vise à répondre à la problématique des déplacements internes au Burkina Faso en augmentant l'offre et en facilitant l'accès aux soins des personnes les plus vulnérables (incluant les PDI).

Niveau soins de santé primaire et communautaires :

Cette partie du projet porte sur l'appui des formations sanitaires périphériques et des agents de santé à base communautaire. Les analyses territoriales réalisées par l'ONG REACH en 2023 sur les communes de Koupela et Pouytenga (2 communes ayant reçu des PDI depuis 2017) révèlent que le premier recours aux soins est la formation sanitaire périphérique (ou CSPS, Centre de Santé et de Promotion Sociale) qui est le premier contact pour 95% de la population (PDI et communautés hôtes) avec les soins primaires. En ce qui concerne l'accès à la planification familiale, c'est les CSPS qui délivrent le plus de méthodes de contraception moderne et sur lesquelles on peut s'attendre à plus d'impact pour améliorer l'accès à la SDSR. C'est la stratégie sur laquelle nous avons opté pour le district sanitaire de Zorgho où les formations sanitaires sont en grand nombre (rayon d'accès de moins de 3 km) et fonctionnelles, la zone ne présentant pas de défi sécuritaire notable (pas de formations sanitaires fermées).

La réponse communautaire aux besoins de SSR, à travers les agents de santé à base communautaire (ASBCs), s'intègre dans la stratégie nationale de santé communautaire soutenue par le ministère de la santé du Burkina-Faso. Ces acteurs communautaires sont en charge des activités de promotion de la santé, de prise en charge des affections courantes des enfants, de détecter et référer les cas de maladie au sein de la communauté au niveau des formations sanitaires. Depuis peu, des tâches en lien avec la santé et les droits sexuels et reproductifs leur ont été délégués. Cette réponse passe par le renforcement des capacités des agents de santé à base communautaires. Cependant, nous n'avons pas pu débiter les activités de formation des ASBC car leurs modules de formation étaient en cours de finalisation par le niveau national. En 2024, plus de 200 ASBCs ont été dotés en équipements à Zorgho (sacs à dos, outils de rapportage, imperméables, gilets réfléchissants, thermomètres, pèse-bébés etc).

Infrastructures spécialisées :

En 2024, l'équipe a réalisé plusieurs missions d'évaluation des besoins en collaboration avec les équipes Infrastructures d'Enabel et avec les acteurs des services déconcentrés de l'Etat (de la santé et de l'action Sociale). Pour ce qui est du district sanitaire de Zorgho, nous prévoyons d'appuyer la construction d'un Centre Mère-Enfant qui inclura des services spécifiques à la prise en charge holistique des survivants.es de VBG et une nouvelle maternité adaptée à la fréquentation des femmes enceintes admises dans le Centre Médical avec Antenne Chirurgicale de Zorgho pour leur accouchement ou pour une complication obstétricale (avec plus de 800 césariennes par an, le CMA dispose toujours d'une maternité de petite capacité datant de l'époque où Zorgho n'avait qu'un CSPS).

Le retard enregistré dans le démarrage des infrastructures spécialisées est lié au fait que les activités préparatoires ont pris plus de temps que prévu (concertation avec les autorités pour identifier les besoins ; élaboration des TDR pour les réalisations des études préalables ; la nécessité de ne pas saucissonner le marché de ces ouvrages, etc.). La recherche de synergie et de

complémentarité entre les différents ouvrages à mettre en œuvre a donc contribué à ralentir la réalisation de cette infrastructure. Néanmoins le marché lié aux études techniques est déjà lancé et nous mettrons tout en œuvre pour rattraper ou à tout le moins minimiser son impact.

Sensibilisation/Orientation sur les services SDSR :

Un projet de sensibilisation et d'orientation des PDI et des populations hôtes vers les services de SDSR est appuyé à travers un octroi direct avec l'ONG ASMADE. Ce projet s'appuiera sur 6 animateurs.trices communautaires (1 binôme communauté hôte et PDI) qui couvriront 3 villages du district sanitaire de Zorgho pour sensibiliser, orienter les populations et éventuellement développeront des systèmes de redevabilité pour une meilleure prise en charge des plus vulnérables.

Les premières activités du projet viennent de démarrer (étape actuelle du ciblage des localités). Ce projet se mènera parallèlement et de façon étroite avec le projet de recherche action sur l'intégration des PDI à l'offre de soins (le chef de projet d'ASMADE a été intégré à la formation des chercheurs en recherche-action).

2.3.4. Performance de l'output 1.2 : Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés

2.3.4.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année 2024	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de personnes survivantes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques ayant reçu un soutien qualifié (médical, psychologique, juridique et/ou social) dans la région Centre-Est et du Plateau Central		48 femmes et 4 hommes (à Zorgho)		1365 personnes survivantes de VBG à la fin du projet (1335 femmes, 30 hommes)
Pourcentage de DMEG n'ayant pas connu de rupture de stock				100
Nombre de consultations par télé-médecine	0	0		50

Nombre de centre unique fonctionnel dans la région	1	1		3
Nombre d'adolescents ayant recours à des outils innovants développés par le projet sur leur santé sexuelle et reproductive	0	0		1000
Nombre de cellules villageoises de veille, d'alerte et de référencement de VBG fonctionnelles	0 à Zorgho	6 à Zorgho		17 à Zorgho

Ce tableau reprend automatiquement la synthèse des indicateurs pour le niveau output mis à jour dans Pilot.

2.3.4.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
<u>Activité 1</u> : Approvisionnement équipements et produits SDSR		X		
<u>Activité 2</u> : Digitalisation (confère analyse dans la partie suivante)			X	
<u>Activité 3</u> : Renforcement de capacités		X		
<u>Activité 4</u> : Flexibilité de services		X		

2.3.4.3. Analyse des progrès réalisés

Pour améliorer la qualité et la flexibilité des services de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), le projet a opté pour une stratégie de renforcement du système de santé, une stratégie de renforcement de la réponse aux violences basées sur le genre (VBG) et l'adaptabilité au contexte fragile.

Renforcement du système de santé :

Au niveau du district sanitaire de Zorgho, l'**appui à la chaîne d'approvisionnement et en équipements de santé sexuelle et reproductive** a débuté en 2024. Il s'est agi essentiellement d'un renforcement de capacités des acteurs pour initier l'utilisation de la plateforme NetSigl2.0 avec 6 formateurs et 116 utilisateurs formés. En effet, ce district est un des derniers du Burkina

Faso à ne pas utiliser la plateforme. Il s'agit d'une application développée par le ministère de la santé pour la gestion de la logistique des médicaments essentiels et génériques du niveau central (commandes nationales), régional, district (avec les dépôts répartiteurs de district) jusqu'à l'ensemble des formations sanitaires périphériques. L'application permet de faire l'état des lieux des stocks et de lancer des commandes de médicaments. De plus, un marché public a été initié pour acquérir un réfrigérateur pharmaceutique pour le dépôt répartiteur de district ainsi qu'une banque de sang solaire (ces équipements sont attendus pour le premier trimestre 2025). Sur le plan des équipements de santé sexuelle et reproductive, un autoclave a été commandé pour le bloc opératoire du CMA de Zorgho (livraison prévue au 1^{er} trimestre 2025) dans le but d'éviter la fermeture du bloc opératoire par manque d'équipements stériles. En effet, l'insuffisance du plateau technique est une cause de transfert de complications obstétricales vers un niveau supérieur et a pour conséquence un retard de prise en charge (3^{ème} retard) qui peut être fatal pour la mère et/ou son enfant.

En rapport avec la **digitalisation**, un subside était planifié en octroi direct avec l'Université Virtuelle du Burkina Faso afin de tester une plateforme pilote de télémédecine qui avait été développée avec l'appui du projet Passpanga du précédent portefeuille. Plusieurs échanges avec la structure autour de l'élaboration des lignes directrices nous ont amenés à revoir les modalités de contractualisation et nous avons choisi de collaborer sous la forme d'un accord de coopération (signature prévue au 1^{er} trimestre 2025). Le projet va s'étendre sur 24 mois et prévoit de tester 1 pilote entre 1 formation sanitaire périphérique et le CMA de Zorgho. Il est difficile d'en dire plus à ce stade car la première partie du projet vise justement à définir dans quel contexte la solution de télémédecine sera utilisée (en se focalisant sur les problèmes des soignants plus que sur la solution de télémédecine elle-même) et l'équipe d'Enabel a opté pour l'accompagnement de l'UV-BF dans une démarche de "design thinking".

Renforcement de la réponse aux VBG :

En effet, la réponse communautaire aux VBG s'intègre dans le modèle de prise en charge unique soutenu par Enabel depuis 2019 dans la région du Centre-Est du Burkina-Faso. Cette réponse passe par la mise en place et le renforcement des capacités de cellules villageoises de veille de réponse aux VBG et de familles d'accueil de survivants.tes de VBG. Une cellule villageoise de veille (CVV) est constituée de 2 personnes (le plus souvent 1 homme et 1 femme), désignées par leurs communautés, pour prévenir et détecter des situations de VBG dans leurs villages. Ces acteurs locaux, protecteurs et confidents, doivent être en mesure de référer des survivants.tes vers les services appropriés si nécessaire.

En 2024, 6 nouvelles CVV ont été mises en place et formées dans la commune de **Zorgho**. Les 12 membres de ces nouvelles CVV ont tous été formés. Dans le but de consolider les acquis du précédent portefeuille, Enabel a appuyé la réalisation de supervision des activités de CVV précédemment mises en place : il s'agissait de vérifier que les services fournis restent alignés avec les standards de qualité et sont adaptés aux contextes locaux. Les échanges avec les membres de CVV permettent de comprendre leurs difficultés rencontrées sur le terrain et de proposer des pistes

de solution pour ajuster les services aux besoins spécifiques des populations, y compris les populations déplacées internes (PDI).

La Santé reproductive des adolescents et des jeunes s’intègre dans ce modèle unique de prise en charge des VBG. En effet, les jeunes sont les plus exposés aux VBG et notamment aux violences sexuelles ; il est donc nécessaire de les informer sur leurs droits et leurs devoirs en matière de SDSR. Après une consultation de jeunes et d’associations de jeunes à l’occasion d’un atelier, des lignes directrices axées sur l’approche basée sur les droits humains et sur la demande des jeunes consultés d’avoir un projet porté “par des jeunes, pour les jeunes”, une entité a été sélectionnée et les activités devraient débuter au 2ième trimestre de 2025.

Flexibilité des services :

En rapport avec l’activité sur la **flexibilité des services** dans le contexte de complexité du Burkina-Faso une recherche-action portant sur l’intégration des personnes déplacées interne dans la provision des soins de SDSR a débutée en 2024 (marché public). A ce stade, on sait que la démarche se focalisera sur le CMA de Zorgho. De plus, la thématique semble s’orienter vers une thématique protection sociale. En effet, le stade préparatoire a mis en évidence que le principal défi des PDI est le manque de moyen et leur isolement au niveau des formations sanitaires. A ce stade du projet, la réflexion sur la mise en place du monitoring des fragilités et déplacements avec les volets de cohésion sociale et de gouvernance du projet est toujours en cours ce qui n’a pas permis de débuter un processus de contractualisation jusqu’à maintenant. De même, le projet n’a pas débuté le monitoring spécifique des vulnérabilités en termes d’exposition aux VBG qui doit se faire en coordination avec les autorités décentralisées et les acteurs humanitaires.

2.3.5. Performance de l'output 1.3 : Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et gestion de la santé

2.3.5.1. Progrès des indicateurs

Output 3 : Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et gestion de la santé				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année 2024	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de réseaux provinciaux de protection rendus fonctionnels par l’appui de l’intervention et qui ont intégré des jeunes et PDI	0	0		2 par province
Nombre de Comités de Gestion de la Santé (COGES) dans les districts sanitaires ciblés ayant intégré des représentant.e.s des PDI	0	0		12 COGES, au moins 3 COGES

				par district sanitaire
Fréquence de cadres de concertation inclusifs régionaux, provinciaux et communaux tenus				2 par an/région et 4 par an par province
Nombre de COGES rendus fonctionnels par l'appui du projet	0	35		65 COGES dans les 4 DS à la fin du projet

2.3.5.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
<u>Activité 1</u> : Mécanismes de gouvernance et de concertation		X		

2.3.5.3. Analyse des progrès réalisés

En ce qui concerne les mécanismes de gouvernance et de concertation, deux sous activités ont été développées : **le renforcement de capacité** et la mise en place d'un système de suivi-évaluation des cadres de gouvernance en santé. Dans une optique renforcement du système de santé, nous avons opté de travailler principalement sur les Comités de Gestion (COGES) des formations sanitaires car ils représentent le pilier de la gouvernance de système de santé. Nous prévoyions d'appuyer d'autres cadres qui participent à la réponse aux VBG dans les mois à venir.

En fin d'année 2024, à la suite d'un appel à propositions pour un subside sur la thématique de la mise en place/le suivi évaluation de cadres de gouvernance, une entité a été sélectionnée (l'attribution est toujours en cours). Enabel appuiera la mise en place d'un projet qui portera sur le "monitorage santé" et le suivi de ce processus par des cellules de veille citoyenne en synergie avec l'équipe du volet gouvernance du projet. Le "monitorage santé" (de Knippenberg), basée sur le modèle d'équité de Tahanashi, est une pratique connue des acteurs du système de santé qui vise à ce que la communauté elle-même réalise l'évaluation et le suivi de sa formation sanitaire en fonction de ses problèmes spécifiques. Nous avons trouvé que cette méthode était appropriée pour un projet visant l'approche territoriale intégrée car elle allait aborder des défis spécifiques aux territoires (niveau village et commune).

2.3.6. Performance de l'output 2.1 : Éducation, accès inclusif, équitable et durable

2.3.6.1. Progrès des indicateurs 1

Outcome intermédiaire 2 « Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et personnes marginalisées - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants »				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année 2024	Cible année rapport	Cible finale
Éducation : Taux Brut de Scolarisation <u>Primaire</u> Plateau Central	G=108,4, F=105,1	N/A		+ 3%
Éducation : Taux Brut de Scolarisation <u>Post-Primaire</u> Plateau Central	G=39,4 F=54,4	N/A		+ 1%
Éducation : Taux d'achèvement <u>Primaire</u> Plateau Central	G=68,8 F=78,9	N/A		+ 3%
Éducation : Taux d'achèvement <u>Post-Primaire</u> Plateau Central	G=22,5, F=33,7	N/A		+ 1%

2.3.6.2. Analyse des progrès réalisés

Il faut noter qu'en ce qui concerne la gouvernance scolaire, point besoin de mentionner le rôle combien important que jouent les acteurs communautaires (partenaires sociaux de l'éducation) que sont les APE-AME-COGES. Grâce à leur rôle de participation citoyenne, de suivi - contrôle, de redevabilité, d'interpellation citoyenne, ils contribuent énormément à la bonne marche des établissements scolaires. Il faut dire que le renforcement des capacités des différents points focaux APE-AME-COGES vise à faire d'eux des garants de la bonne marche de ces structures notamment à travers un réinvestissement et une supervision, un regard qualité dans leurs zones respectives.

Dans 02 communes (Mogtédo et Zorgho) au Plateau central, les directeurs.trices d'écoles ont été outillés sur la maîtrise des mécanismes de collecte des données statistiques dans les écoles, ce qui va permettre de disposer de données fiables à l'usage des décideurs.

2.3.7. Performance de l'output 2.2 Éducation

2.3.7.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
-------------	----------------	-------------------------	---------------------	--------------

Nbre d'élèves vulnérables dont les élèves Déplacés Internes (EDI) du primaire et du post primaire inscrits/réinscrits dans les établissements scolaires du Plateau central	N/A			
Nombre d'enfants vulnérables dont les EDI ayant bénéficié d'un accompagnement pour obtenir des documents administratifs (jugements supplétifs, CNIB, dossiers d'examen, cartes scolaires...) pour permettre leur inscription plus leur participation aux examens au primaire et au post primaire dans le Centre-Est et Plateau Central	N/A			250F 250 G

2.3.7.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Aucune				
2 Aucune				

2.3.8. Performance de l'output 2.3 Education

2.3.8.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
1 % des acteurs de l'éducation formé.e.s qui déclarent appliquer convenablement les connaissances acquises lors des formations continues dans leurs cours au Centre Est et au Plateau Central			25 hommes 25 femmes	50 hommes 50 femmes

2.3.8.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :
--	---

	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Atelier d'élaboration d'un plan de formation continue des membres APE-COGES AME au PC		X		
2. Formation des points focaux COGES-APE-AME sur leurs rôles et attributions dans la gestion des structures éducatives au primaire PC		X		
3. Formation des membres COGES-APE-AME sur leurs rôles et attributions dans la gestion des structures éducatives à Mogtédó				

2.3.9. Performance de l'output 2.6 Éducation

2.3.9.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nbre de responsables des établissements scolaires du Centre-Est et du Plateau Central dont les compétences ont été renforcées	N/A	0	0	15 hommes 25 femmes

2.3.9.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Formation des points focaux COGES-APE-AME sur leurs rôles et attributions dans la gestion des structures				

2.3.10. Performance de l'output 3 : Volet WaSH

2.3.10.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année rapportage (31 décembre 2024)	Cible année rapport	Cible finale
Taux d'accès à l'eau en continu en milieu urbain	Plateau central 86.9% (2021)	95.8%	Non applicable	+4.5%
Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	Plateau central 20.7% (2021)	Non déterminé	Non applicable	+4.5%

2.3.10.2. Analyse des progrès réalisés

Pour cette première année de mise en œuvre qui a été consacrée à des activités préparatoires pour la mise en route des activités, il apparaît tôt de se prononcer sur les avancées vers l'atteinte de l'outcome intermédiaire 2 que le volet WaSH contribue.

2.3.11. Performance de l'output 3.1 WaSH

2.3.11.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Le système d'approvisionnement en eau (pompage et distribution) est adapté à la population des villes d'intervention d'ici la fin du projet (ratio capacité de production d'eau / besoins en eau potable)	Non déterminé	N/A	N/A	85%
Taux d'équipements des CSPS et des écoles en PEM, BF ou BP fonctionnels dans les zones couvertes par le projet.	CSPS : Plateau Central : 78,7% (2021)	N/A	N/A	+8.5%

2.3.11.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A070101.Travaux de forages		X		
A070102.Renforcement des réseaux et connexion des CPE aux réseaux existants		X		
A070103.Supervision des travaux		X		
A070201.Renforcement des réseaux existants, connexion au réseau ou travaux de forages		X		
A070202.Constructions de latrines, cabines GHM		X		
A070203.Supervision des travaux		X		
A070301.Sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement via ATPC et ATPL		X		

2.3.11.3. Analyse des progrès réalisés

Pour cette première année de mise en œuvre, il n'y a pas eu de difficultés ayant entravées la mise en œuvre des activités. Cependant les concertations avec les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre prennent souvent du temps alors que nous ne pouvons pas avancer sans prendre en compte leurs avis ou suggestions au risque de mener des actions qui ne répondront pas à leurs besoins. A cette étape de rapportage on peut dire que les activités déjà menées contribuent à l'atteinte des résultats de l'output.

2.3.12. Performance de l'output 3.2 WaSH

2.3.12.1. Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale

Nombre d'artisans formés et outillés dans la gestion des infrastructures d'eau potable et assainissement et ayant la capacité de travailler durablement dans leur localité respective	o	N/A	N/A	36 personnes 15% PDI et hôtes 85% (pour chaque cible : 10% de femmes 20% de jeunes)
Nombre d'agents des services techniques (ONEA, communes, DREA etc.) accompagnés dans le renforcement de leurs capacités techniques	o	N/A	N/A	10 services techniques

2.3.12.2.État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A080101. Formation métiers de l'eau (plomberie, maintenancier, etc.)		x		
A080102. Formation métiers de l'assainissement (maçons, biodigesteurs)		x		
A080201.Mise en place de cellules de veille et d'anticipation		x		
A080202.Mise en place de schémas directeurs d'urgence concertés		x		

2.3.12.3.Analyse des progrès réalisés

A cette étape de mise en œuvre nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mise en œuvre. Cependant on constate que la concertation avec les parties prenantes avant la mise en œuvre concrète des activités est nécessaire car elle permet de s'assurer qu'on est en alignement avec les priorités au niveau national. Même si nous sommes au démarrage, les activités mises en œuvre jusqu'à ce jour concourent à la réalisation de l'output.

2.3.13. Performance de l'output 3.3 Gestion durable WaSH

2.3.13.1. Progrès des indicateurs

Output 9 : Les acteurs et les utilisateurs agissent pour une gestion durable & inclusive des services offerts et des ressources en matière d'eau potable et d'assainissement					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de CSPS accompagné par les services techniques Eau/Assainissement qui ont intégré les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement de gestion durable des infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans les zones couvertes par le projet	0	N/A	N/A	N/A	8 CSPS

2.3.13.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A090101.Appui à la Maitrise d'Ouvrage Communale		X		
A090102.Renforcement des capacités techniques des comités de gestion y compris dans les écoles et CSPS		X		
A090103.Mettre en place et appuyer des comités de gestion et d'entretien des ouvrages d'assainissement (public, institutionnel et privé)		X		

2.3.13.3. Analyse des progrès réalisés

Toutes les activités menées jusqu'à maintenant contribueront à l'atteinte de l'output. Par ailleurs les actions de formation et de sensibilisation sans un accompagnement en équipement d'entretien ne garantiront pas le changement souhaité, c'est pourquoi au-delà des actions soft, les COGES seront équipés en matériels d'entretien. L'équipement des COGES n'est qu'une solution intermédiaire mais nous allons travailler sur la durabilité des COGES afin que ces derniers puissent devenir autonome dans leur fonctionnement.

2.3.14. Performance de l'outcome intermédiaire 4 : Gouvernance participative

2.3.14.1. Progrès des indicateurs¹

Outcome intermédiaire 4 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI's et les groupes vulnérables- prennent part à une planification et gestion des territoires intégrée et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
La réponse des communes est plus structurée vis-à-vis des questions de déplacement	NA	0	0	0	04
Nombre et qualité des projets de territoire mis en œuvre	0	N/A	01	01	02

2.3.14.2. Analyse des progrès réalisés

Pour une première année d'exécution, l'atteinte de cet outcome est faiblement mesurable. Pour la structuration de la réponse vis-à-vis des questions de déplacement, plusieurs activités d'une certaine durée sont nécessaires. De ce fait, aucune cible n'était prévue pour l'année 2024. Des activités concourant à son atteinte telles que le renforcement des capacités des services techniques en matière d'urbanisme et d'aménagement participatif et durable en contexte de fragilité, le renforcement des cadres de concertation inclusifs intégrant les femmes et les personnes déplacées internes, le renforcement de la gouvernance foncière à travers des formations ont été réalisées.

Quant au second indicateur qui concerne les projets de territoire mis en œuvre, des actions de concertation ont été entreprises et un projet est en cours de développement à Tintogo dans la commune de Zorgho. Il s'agira d'un projet multisectoriel qui prend en compte les questions d'autonomisation socio-économique, de santé d'éducation, de gouvernance, de prévention et de gestion des conflits, de sécurisation foncière, etc. L'approche territoriale intégrée sera au cœur de la mise en œuvre de ce projet.

L'un des enjeux majeurs pour l'atteinte de cet outcome est la mobilisation des ressources en vue d'implémenter le système de monitoring de la fragilité, en plus de l'appui aux collectivités pour élaborer ou actualiser les documents de gouvernance notamment les plans de développement locaux, les outils de planification et de gestion urbaine adaptés au contexte, les plans de contingence, etc. Ces actions sont incontournables alors que d'une part les ressources financières

sont limitées et d'autres part on enregistre de plus en plus une certaine réticence des autorités administratives à partager les données liées à la fragilité.

2.3.15. Performance de l'output 4.1 : Renforcement capacités techniques des acteurs

2.3.15.1. Progrès des indicateurs

Output 1 : Les capacités techniques des acteurs du territoire et communautés en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
SFR mieux organisés et offrent des services de qualités	0	N/A	02	02	10
Nombre de personnel des administrations renforcées en matière d'aménagement de territoire et planification & gestion urbaine		N/A	68	68	500
Nombre d'outil de planification urbaine mis à jour/élaborés		N/A			
Nbre de mécanismes de concertations dynamisés	0	N/A	06	06	15
Participation effective des femmes aux organes de concertation	0	N/A	-	-	50%
Participation effective des jeunes aux organes de concertation	0	N/A	-	-	50%
Participation effective des personnes déplacées aux organes de concertation	0	N/A	-	-	50%

2.3.15.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard

1. Renforcement des cadres de concertation inclusifs (femmes et PDI's notamment)				
2. Renforcer les capacités des acteurs en gestion et sécurisation foncière (services techniques, communes, ...)		x		
3. Accompagnement des communes à prendre des délibérations sur les coûts locaux de délivrance des APFR			x	
4. Accompagner les communes à mettre en place le service foncier rural (SFR) ou Bureau domanial (BD) (sensibilisation, plaidoyer, suivi du processus) (Zorgho,)		x		
5. Former les acteurs locaux en aménagement territorial inclusif et participatif		x		
6. Réaliser une étude diagnostique portant évaluation des outils de planification urbaine de Kaya et Zorgho		x		
7. Accompagner les services techniques et collectivités pour l'autodiagnostic des besoins en renforcement des capacités		x		

2.3.15.3. Analyse des progrès réalisés

Diagnostic et mise à jour des outils de planification urbaine/territoriaux

Cette étude a été réalisée par le cabinet d'urbanisme Agence perspective et concernait des villes d'intervention des projets resil-koupéla et résil Kaya. S'agissant de Resil-Kaya, les villes de Kaya et Zorgho étaient les centres urbains concernés.

Au niveau des deux villes, l'étude a porté d'une part sur le plan communal, le plan d'occupation des sols, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, le schéma directeur de gestion des eaux pluviales de Kaya, et d'autre part, le plan communal de développement, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Après examen des résultats de l'étude, il ressort les éléments ci-après :

- Le SDAU de Kaya, est très en déphasage de réalités terrains et nécessite une relecture totale. Cependant, la relecture du document doit au préalable passer conseil de ministre, donc nécessitera plus de temps et de budget ;
- Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Kaya, couvrant la période de 2019 à 2030, a été élaboré dans un contexte de crise. Il reflète en partie les réalités terrains, mais nécessite d'une légère mise à jour et surtout, d'une vulgarisation auprès des acteurs ;

- Le plan communal de développement de Kaya est pour sa part, échu. L'évaluation de ce document révèle que sur un total de 432 activités programmées dans le PCD, le nombre d'activités non réalisées est de l'ordre de 66% ; seulement 28 % de activités sont achevées et une petite proportion de 6% sont en cours de réalisation. Toutefois la commune est en train d'élaboration d'un nouveau PCD ;
- Le SDAU de Zorgho vient récemment d'être adopté en conseil de ministre. Sa relecture ne peut intervenir que dans cinq ans au moins malgré l'existence de quelques inconformités. Ce document a besoin d'une vulgarisation auprès des couches vulnérables et des forces vives de la commune.

D'une manière générale, la réalisation de l'étude a été inclusive et participative. La collecte de donnée a été faite auprès des populations hôtes vulnérables, des PDIs, des services techniques déconcentrés, des élus. Elle a permis à ses acteurs d'une part de comprendre les enjeux de la planification urbaine, de s'engager pour participer à la mise en œuvre des outils de planification urbaine. Aussi, elle a permis de programmer de façon pertinente des actions dans le domaine de la planification urbaine en 2025.

En matière de formation, en lien avec l'aménagement du territoire, plus de 68 acteurs des territoires ont reçu une formation en aménagement territorial participatif, inclusif et durable. Ces acteurs sont constitués des services techniques, des représentants de la société civile, des femmes, des jeunes, des PDIs, des présidents de délégation spéciale, des autorités administratives des six (6) communes d'intervention (Kaya, Mogtédou, Boussouma, Zorgho, Korsimoro, Muguet). Ainsi, les partenaires (les services techniques déconcentrés et municipales, les OSC, les associations, les PDIs) ont d'une part assimilés les principes de bases, les organes, les acteurs et les instruments de l'aménagement du territoire, et s'engagent à mettre en œuvre des stratégies locales appropriées de pilotage, de vulgarisation et suivi des outils d'aménagement du territoire ; d'autre part, ces autorités administratives ont élaboré une feuille de route communale en matière de planification de l'aménagement.

Simultanément à cette formation, nous avons conduit un processus d'autodiagnostic des acteurs pour le renforcement des capacités des acteurs du territoire en gestion urbaine. Cela s'est effectué en trois phases dans quatre villes d'interventions (Kaya, Boussouma, Mogtédou, Zorgho). Une première phase d'échange, de visites terrains, une deuxième phase de collecte de données par kobo collecte et une troisième phase de présentation des résultats et de priorisation des actions. Cela a permis de cerner les besoins en renforcement des capacités des acteurs et de programmer des actions en 2025.

Concernant le renforcement des cadres de concertation inclusifs, 01 cadre de concertation communal (Mogtédou) et 01 cadre de concertations provincial (Ganzourgou) ont été appuyés pour renforcer le dialogue avec les différents acteurs des territoires concernés afin de faire de la prise de décision un processus participatif, inclusif et durable.

Par ailleurs, dans le but de favoriser la participation effective des femmes, des jeunes et des PDI aux cadres de dialogue et de concertation locaux, des formations ont été organisées au profit de 22

représentant-es d'OSC de femmes, de jeunes, de personnes handicapées et de PDI de Mogtêdo et Zorgho. Ces leaders d'associations ont pu renforcer leurs capacités en matière de gouvernance locale et de participation citoyenne pour un engagement efficace dans les cadres de dialogue et de concertation locaux.

Renforcer la gestion foncière

Au niveau de la gouvernance foncière, les agents domaniaux des 10 communes d'intervention du territoire ont bénéficié de renforcement des capacités sur les techniques de cartographie avec QGIS, le processus de sécurisation foncière des droits des particuliers, le remplissage et la tenue des registres fonciers ruraux et l'archivage physique et numérique des documents fonciers. Les agents des impôts (cadastre et receveurs des domaines) ont également bénéficié de deux sessions.

Aussi, le PDS, SGM, Régisseur, Comptable et agent domanial des communes de Zorgho et Ziga ont également bénéficié de renforcement des capacités sur les prises de délibérations sur les coûts locaux de délivrance des APFR.

La deuxième activité est en retard parce que la commune de Zorgho n'a pas encore mis en place des CFV/CCFV. La commune a sollicité notre accompagnement pour conduire le processus en 2025.

2.3.16. Performance de l'output 4.2 : Monitoring vulnérabilités et fragilités

2.3.16.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Les acteurs des territoires renforcent le monitoring des vulnérabilités et fragilités et alimentent la réponse d'urgence et la planification de plus long terme					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de planifications de contingence développées au niveau local	0	N/D	0	01	04
Pourcentage de communes concernées par les déplacements de personnes intégrant cette question dans leur planification de contingence et de long terme	0	N/D	-	-	75%

2.3.16.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Mise en place d'un système de monitoring des fragilités & vulnérabilités			X	
2. Appui à l'élaboration de plans de contingence			X	

2.3.16.3. Analyse des progrès réalisés

L'avancement de cet output connaît un retard. En effet, une étude préalable notamment sur les dynamiques des déplacements est en cours dans les communes de Kaya, Zorgho et Pouytenga. Parallèlement, une collecte des données sur les pratiques de monitoring existant est en cours. Des ateliers ont également été organisés autour de la question dans le cadre du projet OKD et la suite du processus dépend des résultats dudit projet.

Quant aux plans de contingence, un processus a été engagé en vue d'accompagner l'élaboration d'un plan de contingence au profit de la commune de Mogtêdo. Deux séances de travail ont été organisées avec le SP/CONASUR et les TDR finalisés. L'étape suivante sera l'atelier de formation et de formulation qui sera conduite par les techniciens du SP/CONASUR.

En termes de défis pour l'atteinte de cet output, il s'agit de la sensibilité de la question du monitoring qui implique la collecte de données relatifs aux déplacements et aux vulnérabilités. Depuis l'année 2023, l'administration impose des restrictions dans le partage et la collecte des données surtout lorsqu'elles touchent aux personnes vulnérables. Bien qu'il soit envisagé que le système soit directement porté par les structures étatiques, l'accès aux données reste un enjeu majeur pour la mise en place du système de monitoring des fragilités.

2.3.17. Performance de l'output 4.3 Planification et développement Intégré et inclusif

2.3.17.1. Progrès des indicateurs

Output 3 : Les citoyen·nes s'engagent et participent à une planification et un développement territorial plus intégré et inclusif

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
% des collectivités territoriales qui deviennent plus redevables et transparentes : • Communiquent avec les citoyens de manière fluide, • Planifient et budgétisent de manière participative et inclusive, • Instaurent des mécanismes de veille et de contrôle citoyen (notamment sur la qualité des services etc.) inclusifs du point de vue des statuts, du sexe, des ethnies (Indicateur remplacé par : % des communes qui deviennent plus redevables et transparentes)	0	0	01	03	10
Nombre d'initiatives citoyennes mises en œuvre ressorties des ateliers de cocréation	0	0	0	0	30

2.3.17.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Renforcement compétences et incubation organisations société civile à travers ONG		X		
2. Appui à la mise en place et l'animation des espaces de dialogue et d'interpellation citoyenne		x		
3. Co-création pour le développement des initiatives citoyennes		X		

4. Appui à la mise en œuvre des initiatives citoyennes issues des co-crédation		NA		
--	--	----	--	--

2.3.17.3. Analyse des progrès réalisés

Les activités qui concourent à l'atteinte de ce résultat sont essentiellement mises en œuvre à travers trois marchés publics dont l'un sur l'incubation des organisations de la société civile dans les communes de Boussouma et Mogtédó avec le CIFOEB, l'autre sur l'appui à la tenue d'un atelier de co-crédation pour le développement d'initiatives citoyennes à Mogtédó (Mektoub & Yanfodaano) et le dernier sur l'appui à la mise en place et l'animation des espaces de dialogue et d'interpellation citoyenne à Mogtédó (AMR).

En termes de progrès de l'output, l'année 2024 a été marquée essentiellement par la cartographie et l'analyse diagnostique de l'environnement organisationnel des OSC. Cette cartographie est un préalable pour le démarrage du programme d'incubation des OSC dans le but de renforcer leur capacité à prendre part aux stratégies de développement local. Les activités préalables programmées en 2024 ont été réalisées dans les délais.

Quant aux initiatives ou projets citoyens, ils constituent une opportunité de participation des composantes sociales au développement local à travers la mise en œuvre par elles-mêmes d'actions qu'elles auraient développées. Le processus d'identification des initiatives a été entamé en 2024 auprès des acteurs. Les ateliers de co-crédations vont se poursuivre en 2025 et les initiatives identifiées en 2024 seront mises en œuvre en 2025.

Enfin, les espaces de dialogues et d'interpellation citoyenne offrent une tribune de communication entre les citoyennes et les autorités locales. Un processus d'accompagnement de la commune de Mogtédó est en cours. Des séances de capacitation sur l'exercice de la redevabilité ont été organisées au profit des autorités administratives et des comités d'organisation des espaces de dialogue et d'interpellation citoyenne à Mogtédó et Zorgho au profit d'environ 25 acteurs et actrices de la gouvernance locale.

En somme, les actions menées pourraient contribuer à l'atteinte de l'output au regard de leur cohérence et de l'intérêt suscité auprès des destinataires. Néanmoins, la célérité dans la mise en œuvre des activités reste le défi pour la suite.

En outre, il faut noter que la réussite de l'incubation ainsi que la mise en œuvre des initiatives citoyennes nécessite un engagement et une volonté accrue des OSC et la bonne collaboration avec les autorités locales.

2.3.18. Performance de l'outcome intermédiaire 5 : Genre

2.3.18.1. Progrès des indicateurs

Outcome intermédiaire 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Reforme : % des projets des partenaires contractuels d'Enabel (marché public, octroi direct, appel à proposition) ayant atteint le score 2 de OCDE 2.	0	0	0	0	ND
% de partenaires non étatiques institutionnels renforcés dans l'acquisition des outils de planification stratégique genre (budgétisation, marchés publics etc sensibles au genre)	0	0	0	0	20%
Appréciation du dynamisme et de l'apport du cadre de concertation à l'effectivité des changements escomptés (nombre d'actions de synergie développées, la pertinence/cohérence des leviers de changements identifiés et adressés, ...)					

2.3.18.2. Analyse des progrès réalisés

Après un an de mise en œuvre du programme, les résultats de l'étude baseline ne sont pas encore disponibles afin de faire une première appréciation en termes de pourcentage d'acteurs-rices dont les projets sont marqués du score 1 ou 2 du marqueur genre. Les cadres de concertations sont à

leurs premières sessions, et les premiers résultats peuvent être illustrés par l'engagement des acteurs-rices de la région du plateau central.

2.3.18.3. Performance de l'output 5.1

2.3.18.4. Progrès des indicateurs

Output 1 : : Les acteurs étatiques et non étatiques adoptent une réflexion stratégique sur les questions d'égalité de genre					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Le groupe de travail "maintien des filles du secondaire à l'école" est mis en place et est opérationnel	0	0	1	1	1
Nombre de session tenu par le groupe de travail	0	0	1	1	6
Nombre d'initiatives en faveur du maintien des filles à l'école secondaire développées par le cercle/groupe thématique	0	0	1	1	3
Régularité et la qualité des données sur le genre (ex SIGI Genre)	0	0	2	2	6

2.3.18.5. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Créer et animer un groupe de travail pour le maintien des filles à l'école		X		
2. Appuyer les cellules genres sectorielles en termes de profond changement de pratiques dans l'éducation des filles, l'économique, et le socio culturel		X		

3.Elaborer des documents genre transformateurs		X		
4. Appuyer la société civile à l'acquisition d'outils de planification et de monitoring spécifiques au genre, tel que le budget sensible au genre, le Gender-procurement			X	
5. Appui à l'Institut Nationale des statistiques et de la Démographie (INSD) et le Ministère chargé du Genre pour la mise à jour des données SIGI OCDE sur les inégalités de genre			X	

2.3.18.6. Analyse des progrès réalisés

La question de la déperdition scolaire des filles demeure un des défis dans le domaine de l'éducation. Pour répondre à cette problématique, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur des actions innovantes pour renforcer le maintien des filles à l'école. En amont, un atelier mobilisant les acteurs-rices multisectoriel.les a été tenu permettant ainsi aux parties prenantes de réfléchir les modalités pour la mise en place du groupe de travail pour le maintien des filles à l'école.

Le groupe de travail a été mis en place, cependant sa formalisation est en cours. Ce retard est dû au récent bouleversement institutionnel observé au niveau du ministère de l'Éducation créant ainsi une scission de celui-ci en deux.

Une des ambitions du programme est de contribuer au renforcement de la fonctionnalité des cellules genre ministérielles et institutionnelles dans la vision d'une approche transformatrice genre. Cette ambition a été impulsée à travers l'appui à la direction de la promotion du genre dans la tenue d'une assemblée générale de ces cellules genre afin de faire le bilan de leurs activités déployées au cours de l'année et de formuler des recommandations.

En réponse aux recommandations formulées lors de l'assemblée générale tenue antérieurement, une session de formation au profit des cellules genre sur la planification, et le suivi évaluation sensible au genre a été réalisée. Cela a contribué au renforcement de ces cellules des instances ministérielles et institutionnelles d'être plus opérationnelles dans l'exécution de leurs actions genre transformatrices.

Le programme a appuyé la DGESS du ministère de l'Action humanitaire et de la solidarité nationale par l'élaboration du tableau de bord femme et genre 2023.

Dans le but de contribuer au renforcement de capacités des organisations de la société civile sur le genre, la planification, le procurement, le monitoring sensible au genre, un marché public a été lancé et est toujours dans le processus d'attribution. Ce marché permettra aux OSC de disposer d'outils d'intégrations du genre dans leurs interventions.

2.3.19. Performance de l'output 5.2

2.3.19.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Les équipes des interventions, le management et les acteurs territoriaux agissent collectivement pour garantir les synergies en matière de genre afin d'atteindre l'objectif transformateur ambitionné par le Programme					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Un cadre de concertation Genre est mis en place et est opérationnel	0	0	1	1	1
(Nombre de rencontres tenues effectivement /Nombre de rencontres prévues)	0	0	1	1	6
Appréciation du dynamisme et de l'apport du cadre de concertation à l'effectivité des changements escomptés (nombre d'actions de synergie développées, la pertinence/cohérence des leviers de changements identifiés et adressés, ...)	0	0	0	0	Adoption de comportements /pratiques transformatrices de genre grâce aux actions des membres du cadre de concertation
Un cadre de concertation Genre est mis en place et est opérationnel	0	0	1	1	1
(Nombre de rencontres tenues effectivement /Nombre de rencontres prévues)	0	0	1	1	6

2.3.19.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Mettre en place un cadre de concertation sur le genre		X		
2.Capitaliser les principales actions sur le genre		X		

2.3.19.3.Analyse des progrès réalisés

Une cartographie des acteurs-rices intervenant dans le domaine du genre a été réalisée en collaboration avec les partenaires de la direction régionale de l'action humanitaire et de la solidarité nationale du plateau central en amont de la mise en place du cadre de concertation. La cartographie des acteurs-rices du Centre Nord n'a pas pu être réalisée en raison des turn-over observés au niveau régional, mais cela n'a pas été un obstacle à la tenue d'atelier de mobilisation des acteurs-rices pour la mise en place du cadre de concertation régionale.

Cependant la région du Centre Nord n'a pas pu tenir sa première session à cause de récurrents conflits de calendriers.

A l'interne, une première session de concertation sur le genre a permis d'identifier des points focaux genre et d'échanger sur leurs rôles et responsabilités, définir un premier plan d'actions pour l'année 2025.

En marge des seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, des sessions de sensibilisation sur la thématique ont été réalisées au profit du personnel. Des banderoles sur la thématique des seize jours d'activisme contre les violences basées sur le genre ont été confectionnées pour chaque territoire soit au total cinq (5).

Un paquet d'activités comprenant une sensibilisation sur les stéréotypes de genre et un panel sur l'autonomisation économique des femmes a été réalisé au profit du personnel Enabel lors de la journée internationale des droits des femmes. Ces activités ont contribué à susciter un éveil de conscience du personnel sur la question des stéréotypes liées au genre et la volonté de participation à la promotion d'une culture d'égalité de genre.

Trois (3) capsules sur la capitalisation sur les actions genre ont été produites. Ces capitalisations ont trait aux activités de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, la prise en charge des nounous du personnel féminin lors des missions et le parcours de vie des survivantes d'allégation de sorcellerie du centre Delwendé de Sakoula. Ces capsules serviront de canaux de sensibilisation au profit du personnel et de nos acteurs-rices de manière générale.

3. Suivi budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
Total	6 347 411	524 830	2024	5 822 581	8,27%
Outcome 1	2 999 382	95 333	2024	2 904 048,55	3,18%
Outcome 2	1 093 142	93 821	2024	999 320,98	8,58%
Outcome 3	700 000	53 520	2024	646 480,43	7,65%
Outcome 4	201 000	14 427	2024	186 573,41	7,18%
Moyens généraux	1 353 887	267 730	2024	1 086 157,23	19,77%

4. Risques et problèmes

- Quels sont les nouveaux éléments de l'analyse des risques de l'intervention ?
 - L'accès à l'information sur le nombre des PDI. La dernière mise à jour des données relatives aux PDI par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation date de 2023. Depuis lors, aucune mise à jour n'est disponible. Cette situation voulue et entretenue par les nouvelles autorités ne facilite par le travail de planification et de suivi sur le terrain (baseline et endline).
 - Les difficultés liées aux collectes des données, conditionnées par l'obtention d'autorisations préalables. Comme déjà mentionné dans la description du contexte, cette situation nous contraint à envisager et recourir à d'autres outils de collecte dont la fiabilité pourrait être discutable ;
 - L'insuffisance d'information et/ou la méconnaissance du Statut d'Enabel par les nouvelles Autorités du niveau central et régional. Au regard de la situation sécuritaire et humanitaire en cours, ainsi que la multiplicité des acteurs et interventions, les Autorités peinent à faire la différence entre ONG, ONGI et partenaires bilatéraux. Les nouveaux changements des responsables aux niveaux régional et national ne facilitent

pas non plus la situation. Le risque lié à cela est de rester à un niveau très localisé avec peu de opportunités de contribuer à des changements systémiques et de stratégie.

2. Comment les risques majeurs ont-ils été/sont gérés par l'intervention ?

Face à ces défis les principales mesures de mitigation utilisées sont les suivantes :

- Utilisation des chiffres officiels, même s'ils ne sont pas mis à jour, tout en précisant la date de la mise à jour. Nous utilisons les données croisées telles que les communications relatives au nombre de personnes retournées versus le nombre total des PDI, etc. A cela s'ajoutent les données récoltées auprès des Directions Régionales de l'Action Humanitaires ;
- Quant au déficit lié à la collecte des données sur le terrain, il faut noter qu'elle est très récente (janvier 2025), donc pour le moment, nous sommes en train de mener des démarches au niveau central avec l'appui de la Conseillère Stratégique pour trouver des solutions à ce problème. Du reste d'autres outils de collecte tels que les ateliers de co-création sont envisagés comme plan B en attendant l'aboutissant heureux de la démarche entreprise ;
- Une stratégie de communication est en cours pour mieux faire connaître Enabel et ses interventions à tous les niveaux. Des visites régulières sont envisagées à tous les niveaux par le Directeur Pays, les PM et les équipes de mise en œuvre sur le terrain. Mais il faut reconnaître que le contexte politique et surtout la géopolitique ne sont pas très favorables.

3. Quels sont les problèmes majeurs gérés par l'intervention ?

Pas de problèmes particuliers majeurs à gérer

Mettre à jour votre matrice de gestion des risques dans Pilot sur la base de l'analyse effectuée. Pour plus de détails sur les risques et leur analyse : voir le Guide MoRe Results.

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact Potentiel	Total
Opérationnels et de développement					
Risques Programme					
La situation sécuritaire au niveau des régions d'intervention limite la capacité des équipes opérationnelles à intervenir et se déplacer sur le terrain avec pour conséquence un impact sur la mise en œuvre des activités	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	4	4	16
Le portage technique, financier-économique, institutionnel et/ou politique. L'adhésion effective des parties prenantes et des décideurs reste à améliorer. Ceci pour mitiger l'impact négative d'affecter l'appropriation et la durabilité des résultats de développement.	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12
Les communes cibles et les agents n'adressent pas les changements proposés avec comme conséquence un retard sur la mise en œuvre	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	3	9

Les communes n'ont pas assez de ressources pour suivre la réalisation et la maintenance des infrastructures publiques	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	3	9
Le focus des interventions sur le niveau territorial entraîne une faible appropriation des modèles développés par les autorités centrales	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	4	4	16
La faible attractivité du BFA pour l'expertise internationale pourrait occasionner des retards au démarrage	Depuis l'élaboration du Programme	Réputationnel	2	2	4
La coordination de multiplicité d'acteurs dans un contexte tendu, n'est pas encore optimale et pourrait conduire à des chevauchements et des difficultés liées à la capacité d'absorption des partenaires	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	4	4	16
OI1 : Autonomisation socio-économique					
Les conflits fonciers entre utilisateurs des ressources partagées (eau, pâturage) et des zones riveraines impactent la durabilité des interventions	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	2	2	4
Des chocs environnementaux liés au changement climatique peuvent affecter le	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	2	2	4

potentiel de certains bassins de production de la région					
OI2-1 Santé					
De nouvelles formations sanitaires sont fermées dans les 4 districts sanitaires ciblés par le volet santé	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12
La crainte de la stigmatisation fait obstacle à la recherche de soutien qualifié chez les victimes et survivant.e.s de VBG, notamment parmi les PDI	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	3	9
Les contraceptifs, médicaments et produits essentiels de santé sexuelle et reproductive sont régulièrement en rupture de stock	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	4	3	12
OI2-2 Éducation de base					
La situation sécuritaire entraînant une fermeture accrue des écoles et une pression augmentée sur les établissements d'accueil	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12
Insécurité grandissante au sein des écoles pour les enfants/jeunes et visant particulièrement les acteurs de l'éducation (enseignant.e.s)	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12

Accroissement des inégalités entre PDI et enfants des communautés hôtes	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	3	9
OI2-3 Eau et Assainissement					
Défaillance de certaines entreprises à réaliser les travaux avec la qualité attendue et dans les délais	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	2	3	6
Précarité de la ressource en eau (tarissement prématuré des ouvrages, dégradation inattendue et rapide de la qualité)	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	2	3	6
Les infrastructures construites et améliorées ne sont pas gérées durablement et de manière adéquate	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	3	9
OI3 Gestion/prévention des conflits					
Les activités du programme renforcent les tensions intercommunautaires (risque transversal également présent dans les autres résultats)	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12
Les activités du programme renforcent les dynamiques de stigmatisation	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	3	4	12

(Risque transversal également présent dans les autres résultats)					
OI4 Planification et Gestion urbaine					
Le gouvernement de transition a décidé de ne pas convoquer des élections locales pour les 5 ans à venir	Depuis l'élaboration du Programme	Politique	3	4	12
OI5 Genre					
Changement institutionnel notamment Ministère en charge du Genre	Depuis l'élaboration du Programme	Politique	4	4	16
Des acteurs communautaires semblent réticents de participer au cadre de concertation territorial	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	1	2	2
Les cellules Genre ne s'alignent peu dans le sens du changement autour du sujet Genre reconnu, souhaité et proposé par l'équipe d'Enabel BFA	Depuis l'élaboration du Programme	Opérationnel	1	3	3
Détérioration des relations entre les autorités de la transition et les acteurs humanitaires/de développement	Pendant la mise en œuvre du Programme	Opérationnel	4	4	16

5. Synergies et complémentarités

5.1. Avec les autres interventions du portefeuille

1. Quelles synergies et complémentarités ont été explorées et/ou développées entre les interventions du portefeuille ?
 - Réunions conjointes de planification et de suivis
 - Equipes conjointes de mise en œuvre
 - Approches conjointes de mise en œuvre (ATI, CME, AEP, Latrines, etc.) ;
 - Marchés Publics communs pour le recrutement des prestataires, etc.
2. De quelle manière ces synergies contribuent à l'atteinte des changements visés de l'intervention ?
 - Réduction des coûts ;
 - Réduction du temps
 - Economie d'échelle
 - Plus d'impact et de visibilité d'Enabel

5.2. Avec les projets pour tiers

1. Quelles sont les interventions pour tiers dans le même secteur (exemple : santé) ou touchant au même domaine (exemple : entrepreneuriat) que l'intervention, mises en œuvre par Enabel dans le pays ?

L'OI **Autonomisation socio-économique** du programme de coopération aura de fortes synergies avec le projet : **Renforcement de la résilience socio-économique dans la région du Centre-Nord (axe OKD)**, mise en œuvre par le Consortium Enabel-GIZ.

Il vise à rétablir la stabilité dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, notamment le long de l'axe Ouagadougou-Kaya-Dori, et améliorer la gouvernance locale, la résilience des populations et relancer les activités économiques pour les populations vulnérables et déstabilisées, incluant les communautés hôtes et les personnes déplacées via trois résultats principaux :

- Offrir des opportunités économiques génératrices de revenus avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes.
- Fournir des formations de qualité aux groupes cibles, pour les aider à mener des activités économiques et/ou à créer leur propre emploi.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux, publics et privés, ainsi que de la société civile, pour soutenir une relance économique locale et régionale inclusive.

L'OI **Prévention et gestion des conflits** sera lié aux objectifs atteints par l'intervention **Projet d'Appui au Renforcement de la Justice pour lutter contre l'Impunité (PARJI)**, mise en œuvre par Enabel. Il a comme objectifs l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale pour mieux répondre à la demande de justice, renforcer le système judiciaire en mettant en œuvre des

chantiers prioritaires et renforcer la justice de proximité dans la juridiction de la Cour d'Appel de Ouagadougou.

Les deux projets LASSO, financés par l'UE contribueront au résultat 2, **accès aux services de base (LASSO santé et WASH)** et au **résultat 3, prévention et gestion des conflits**. Ils sont mis en œuvre dans la Boucle du Mouhoun qui est une zone stratégique d'intervention en dehors des zones visées par le programme bilatéral de coopération et qui permettra d'étendre l'impact de la coopération bilatérale belge.

2. Quels effets et/ou contributions ces interventions pour tiers mises en œuvre dans le pays, ont-elles sur l'intervention de la coopération gouvernementale ?

- Mutualisation des ressources (humaines, financières, logistiques, matérielles, etc.
- Partages d'expériences sur les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
- Organisation conjointes d'évènements
- Planification conjointe d'activité/projet à fort impact sur les communautés

5.3. Autres synergies et complémentarités

1. Quelles synergies et complémentarités ont été explorées et/ou sont développées avec d'autres interventions mises en œuvre par d'autres acteurs belges ou autres (hors portefeuille/programme de coopération)?

Pour le moment, nous n'avons pas encore développé des synergies et complémentarités avec d'autres interventions mises en œuvre par d'autres acteurs belges. Toutefois certaines pistes de collaboration sont très avancées. C'est le cas du MoU en cours de finalisation avec le HCR et des discussions toutes aussi fructueuses que nous avons avec ONU/Habitat au niveau du centre-Nord, notamment dans les communes de Kaya et de Boussouma sur les projets des cités des PDI.

2. Dans le cas où des échanges d'étude ou autres synergies existent avec d'autres pays, comment ont-elles évolué ?

RAS

6. Thèmes transversaux

6.1. Environnement et changement climatique

Au cours de cette première de mise en œuvre de l'intervention, nous n'avons développé beaucoup d'activités spécifiques autour des thématiques « environnement et changement climatique ». Toutefois, nous ne les avons pas perdus de vue car nous sommes en train de finaliser un Marché Public afin de recruter un Prestataire qui va développer des modules de formation/sensibilisation des élèves et des enseignants des écoles de nos zones d'intervention. A termes, le Consultant, bureau d'études disposant d'une expérience pertinente dans le développement de matériels pédagogique pour la formation/sensibilisation des élèves et le développement des compétences de vie, va nous aider à concevoir et développer du matériel/outils pédagogique visant à sensibiliser les élèves aux enjeux de la

paix, de l'environnement, des changements climatiques et une citoyenneté active. L'activité va démarrer au cours du mois de mars 2025.

6.2. Genre

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'intervention, la prise en compte du volet a été effective dans toutes les activités des différentes composantes. Mais de façon très spécifique, cette prise en compte s'est opérée à travers les activités suivantes :

- En amont, le programme a recruté un chargé de projet genre et deux agents terrain genre pour coordonner la prise en compte du genre dans les différentes interventions ;
- Tenues de deux sessions de renforcement de capacités sur le genre, réalisées au profit du personnel des deux territoires regroupant 55 participant-e-s dont 21 de sexe féminin ;
- L'organisation de trois sessions d'inductions sur le genre au profit des partenaires de mise en œuvre ainsi que des président-e- de délégations spéciales de la région du Centre Est et du plateau centrale ;
- En plus des sessions de formation interne sur le genre, une séance de sensibilisation sur l'écriture inclusive a été faite au profit du personnel. Ces sessions de renforcement de capacités ont permis au personnel d'appliquer l'écriture inclusive dans la rédaction des mails, des correspondances, publications, des termes de références et des rapports d'activités ;
- La mise en place d'un cercle genre qui a contribué à la sensibilisation du personnel sur les stéréotypes liés au genre, le harcèlement sexuel en milieu professionnel et ses conséquences ;
- Désormais, l'équipe du volet s'assure de la prise en compte du genre dans l'élaboration des lignes directrices des subsides, des appels à propositions, des marchés publics, et dans l'évaluation des propositions techniques des partenaires de mise en œuvre afin que les projets soumis s'alignent au score 1 ou 2 du marqueur genre de l'OCDE afin de répondre à l'ambition de la stratégie genre d'enabel d'ici 2027 ;
- Des points focaux genre ont été identifiés au niveau de chaque département et projets d'Enabel dans le but de renforcer le suivi de la prise en compte du genre au niveau organisationnel et opérationnel. Un premier plan d'action a été élaboré par les points focaux genre ainsi qu'un document sur leur rôle et responsabilité.

6.3. Digitalisation

La prise en compte du volet digitalisation est particulièrement perceptible à deux niveaux principalement :

La digitalisation a d'abord été au cœur du projet de télémédecine qui devra à terme, contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la mère et de l'enfant. Elle va permettre l'accès à des soins de qualité pour des patientes à distance.

La plateforme est dans sa phase mise à jour (Back-end, UI/UX,) développement (paramétrage et intégration des équipements) et démonstration. Pour son développement il a été privilégié des normes ouvertes tout en mettant le focus sur le volet sécurité.

La digitalisation a aussi permis de prendre en compte les besoins institutionnels au sein de Enabel Burkina Faso, et ce à travers le développement d'une plateforme de gestion des offres en ligne qui est présentement en phase de test. Sa mise en production sera effective dans les jours prochains. La plateforme permet de :

- S'inscrire en tant que prestataire ;
- Recueillir en ligne les offres (techniques et financières) des prestataires pour les marchés de moins de 30 000 euros,
- Former le comité d'évaluation et inviter les évaluateurs ;
- Affecter le marché à évaluer au comité ;
- Procéder à l'ouverture des plis.

Elle satisfait au besoin de réduction de l'impact écologique de Enabel à travers la réduction de l'utilisation du papier, d'efficacité et de transparence dans la réception des offres de service et d'innovation dans les processus internes.

6.4. Emploi décent

Longueur maximale recommandée : une demi-page

La mise en œuvre des actions en lien avec le travail décent au sein d'Enabel comme avec les partenaires de mise en œuvre (PMOs) est un défi stratégique. En matière de travail décent dans le cadre de l'exécution du portefeuille bilatéral, la mise en œuvre est transversale sur tous les piliers. Lors des différentes contractualisations, nous prenons toujours le soin de spécifier aux différents PMOs que le travail décent est une thématique importante à laquelle la collaboration ne saurait déroger. Les PMOs dans leur proposition d'action le comprennent et le prennent en compte. À ce jour certaines contractualisations ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours de signature. Des actions de sensibilisation et de renforcement de capacité sont prévues à l'attention notamment des coopératives, des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs), des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ainsi qu'aux établissements de formation professionnelle. Ceci afin de stimuler des pratiques qui respectent les droits des travailleurs, les normes de sécurité, d'équité salariale et encouragent des conditions de travail équitables.

7. Leçons apprises

Les enseignements tirés (ou leçons apprises) sont de nouveaux savoirs qui sont importants pour la mémoire institutionnelle d'Enabel et des partenaires ainsi que pour le domaine ou secteur de l'intervention concernée.

7.1. Les succès

La mise en œuvre des activités de l'intervention au cours de cette année a connu beaucoup de succès parmi lesquels les plus significatifs sont :

- La mise en œuvre des activités en synergie avec d'autres volets est une bonne approche car elle permet d'être efficient dans l'utilisation des ressources. La tenue des sessions de

formation avec le pilier cohésion sociale et l'intervention OKD nous a permis de constater que cette synergie permet d'économiser des ressources tant financières qu'humaine.

- La concertation intra-intervention entre le personnel Enabel qui travaille sur les mêmes volets est important car elle favorise le partage d'expérience et à ce titre Lasso WaSH a profité de l'expérience du portefeuille sur certaines activités telles que l'organisation des ateliers d'autodiagnostic sur la maîtrise d'ouvrage communale et l'élaboration des lignes directrices sur l'approche ATPC.
- La bonne collaboration avec les autorités locales contribue à une mise en œuvre efficaces des actions ainsi que leur appropriation. Les différents piliers du programme ont su créer et entretenu des synergies
- Les sessions de formation interne sur le genre, et la séance de sensibilisation sur l'écriture inclusive a été faite au profit du personnel ont permis au personnel d'appliquer l'écriture inclusive dans la rédaction des mails, des correspondances, publications, des termes de références et des rapports d'activités. Et force est de constater que le personnel intègre de plus en plus cette inclusivité dans leur langage. La formation sur le genre et l'inclusion a permis au personnel et partenaires de mise en œuvre de prendre en compte la question du genre et de l'inclusion dans l'identification des activités, la planification, la mise en œuvre des activités. Plusieurs outils MEL intègrent cette prise en compte du genre à travers la collecte des données désagrégées homme et femme. L'identification des salles pour les différentes activités tient compte de l'inclusion des personnes à mobilité réduite, la prise en compte de la diversité linguistique dans les formations.
- La mise en place d'un cercle genre qui a contribué à la sensibilisation du personnel sur les stéréotypes liés au genre, le harcèlement sexuel en milieu professionnel et ses conséquences.
- Grâce au plaidoyer du cercle genre et inclusion, le management a validé la note sur la prise en charge des nounous du personnel féminin et masculin qui souhaiterait se déplacer avec leurs enfants à bas âge en mission pour le travail. Pour permettre le déplacement en toute sécurité des enfants, des sièges auto pour enfants à bas âge ont été acquis pour chaque territoire. Il faut noter aussi la prise en compte des nounous des participant·e·s ayant des enfants à bas âge dans la restauration lors des ateliers de Enabel. En cas de besoin, une salle pour la garde des enfants est louée pour permettre une participation équitable des actrices et acteurs aux activités.
- Désormais, l'équipe du volet s'assure de la prise en compte du genre dans l'élaboration des lignes directrices des subsides, des appels à propositions, des marchés publics, et dans l'évaluation des propositions techniques des partenaires de mise en œuvre afin que les projets soumis s'alignent au score 1 ou 2 du marqueur genre de l'OCDE afin de répondre à l'ambition de la stratégie genre d'enabel d'ici 2027.
- Des points focaux genre ont été identifiés au niveau de chaque département et projets d'Enabel dans le but de renforcer le suivi de la prise en compte du genre au niveau organisationnel et opérationnel. Un premier plan d'action a été élaboré par les points focaux genre ainsi qu'un document sur leur rôle et responsabilité
- L'implication de toutes les parties prenantes est gage de la réussite et de la durabilité des actions. La collaboration avec les autres intervenants sur la même thématique renforce la synergie d'actions sur le même territoire. De même que la localisation des acteurs-rices dans la mise en œuvre des activités facilite l'exécution de celles-ci dans le contexte de fragilité.

- La tenue des ateliers d'auto diagnostics des acteurs communaux sur l'évaluation des outils de planification et de gestion urbaine, ainsi que sur l'identification des besoins en renforcement des capacités
- Appui aux démembrements de l'ONAPRESECC, qui nous a valu une lettre de félicitation/remerciement de la part du SP/ONAPRESECC

7.2. Les défis

- Les défis demeurent l'insécurité avec le mouvement de population exacerbant les violences basées sur le genre. Ces déplacements de population renforcent la pression sur les ressources susceptibles de créer des conflits entre les communautés hôtes et les personnes déplacées.
- L'instabilité socio politique associée au retrait de certains partenaires techniques financiers sont des éléments qui nécessitent des réflexions profondes afin d'adapter les interventions sur le terrain.
- La mise en œuvre de l'ATI dans un contexte marqué par une multitude d'acteurs et d'approches
- La mise en place du système de monitoring de la fragilité dans le contexte de faible ouverture des données publiques.

7.3. Questions d'apprentissage stratégique

C'est encore très tôt pour parler d'apprentissage stratégique car nous sommes encore en première année de mise en œuvre des activités du Portefeuille. Cette rubrique sera mieux documentée dans les futurs rapports à venir.

7.4. Synthèse des enseignements tirés

C'est encore très tôt pour parler d'enseignements tirés car nous sommes encore en première année de mise en œuvre des activités du Portefeuille. Cette rubrique sera mieux documentée dans les futurs rapports à venir.

Enseignements tirés	Public cible
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).

8. Pilotage

8.1. Modifications apportées à l'intervention

Aucune modification significative n'a encore été apportée à l'intervention. Toutes les activités se déroulent comme initialement planifiée

8.2. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par le Comité de pilotage au cours de l'année et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre		
Décision à prendre	Période d'identification	Source

Action			Suivi	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut

8.3. Réorientations stratégiques envisagées

8.4. Recommandations

Aucune recommandation fondamentale qui mérite d'être mentionnée n'a été formulée pour cette année.

Annexes

Annexe 1 : Critères de qualité

Pour chacun des critères (Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir infra pour les instructions de calcul).

Pertinence

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			

B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

Efficiencia

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C'ni de 'D'= A ; Deux fois un 'B', pas de 'C'ni de 'D'= B ; Au moins un 'C, pas de 'D'= C ; Au moins un 'D'= D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
--	----------	--

X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

Efficacité

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		

B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

Durabilité potentielle

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

	A	B	C	D
--	----------	----------	----------	----------

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					

	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
X	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Annexe 2 : Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Inclure le cadre logique et/ou la théorie de changement mis à jour s'il/elle a connu de profonds changements au cours des 12 derniers mois. Par changements importants, il faut comprendre : des changements intervenus dans la formulation de résultats, de nouveaux indicateurs, des indicateurs adaptés ou supprimés.

Le cadre logique n'a pas connu de profonds changements importants ces 12 derniers mois

Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? o Non o Oui Si oui, sous quelle forme ?
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? o Non o Oui Si oui, sous quelle forme ?

Annexe 3 : Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Aucune modification n'a été faite au cours des 12 derniers mois
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Pas encore, le rapport est en cours de finalisation
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Aucune mission n'a été réalisée

Annexe 4 : Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		31/12/2024	Année couverte par le rapport (n)		
Total	6 347 411	524 830	2024	5 822 581	8,27%
Outcome 1	2 999 382	95 333	2024	2 904 048,55	3,18%
Outcome 2	1 093 142	93 821	2024	999 320,98	8,58%
Outcome 3	700 000	53 520	2024	646 480,43	7,65%
Outcome 4	201 000	14 427	2024	186 573,41	7,18%
Moyens généraux	1 353 887	267 730	2024	1 086 157,23	19,77%

Annexe 5 : Ressources en termes de communication

Dans la présente annexe optionnelle, les interventions devraient mentionner tout le matériel disponible (articles, livres, vidéos, etc.) relatif aux effets de l'intervention sur les bénéficiaires, en ce compris des études, des rapports de capitalisation ou encore des publications (scientifiques). Le recours à du matériel utilisant des méthodes centrées sur les bénéficiaires est grandement apprécié (« story telling » ...). Indiquez également les documents, publications en lien avec l'apprentissage stratégique.